

09 juin 2006 -12:25

Appartient à [Conseil des Ministres du 9 juin 2006](#)

## Financement hôpitaux

Budget consacré au financement des frais de fonctionnement des hôpitaux

Budget consacré au financement des frais de fonctionnement des hôpitaux

Sur proposition de M. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant, pour l'exercice 2006, le budget global pour le Royaume pour le financement des frais de fonctionnement des hôpitaux. La fixation de ce budget est indispensable à la fixation, pour chaque hôpital, du budget des moyens financiers. Le budget global pour 2006 tient compte des mesures prises antérieurement, qui poursuivent leurs effets en 2005 et auxquelles s'ajoutent différentes mesures décidées par le Gouvernement. Le budget global a fait l'objet d'adaptations et s'élève à 5.483.404.241 euros. Le projet est transmis au Conseil d'Etat pour avis dans les cinq jours.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe